

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle,
des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches,
de la Culture et du Tourisme

Convocation¹

Mardi 19 avril 2022 – 14h00

Salle 201

Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles

Ordre du jour

❖ La réunion et les votes se tiennent exclusivement en présentiel.

1. Auditions dans le cadre de la thématique de l'accompagnement sexuel des personnes en situation de handicap

Rapporteuse : Mme Véronique Jamouille

- Exposé de M. Christian Nile, Référent vie relationnelle, affective et sexuelle, AVIQ Wallonie-Bruxelles
- Exposé de Mme N. Schonker, chargée de mission et référente, Fédération laïque des centres de planning familial
- Exposé de Mme Catherine Agthe Diserens, sexo-pédagogue spécialisée et formatrice pour adultes en Suisse (en visio)
- Echange de vues

2. Divers

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes habilitées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/> et sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJrCIYeedlq>.

Composition de la commission

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli
Vice-présidences : M. Sadik Köksal et Mme Stéphanie Koplowicz

Membres effectifs :

PS : Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamoule, M. Mohamed Ouriaghli
Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi
MR : Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh
DéFI : M. Sadik Köksal, Mme Joëlle Maison
PTB : Mme Elisa Groppi, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : M. Martin Casier, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevket Temiz
Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar, N.
MR : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans
DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Marc Loewenstein, M. Michael Vossaert
PTB : M. Youssef Handichi, M. Petya Obolensky, M. Luc Vancauwenberge

Secrétaire administrative : Mme Nathalie Finet (02 504 96 29 – nfinet@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.* »

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).